

Existe t-il un master mêlant le droit privé/public?

Par **crystal**, le **28/12/2013** à **09:10**

Bonjour,

Je suis actuellement en L3 et je vais bientôt devoir choisir mon master. Le problème est que je n'ai pas encore tranché, je ne sais pas si je suis plus droit privée ou droit public.

Je sais que le droit des affaires n'est pas fait pour moi. Et la seule chose que je reproche au droit public est la façon dont les arrêts sont rédigés qui me disons le sans détour me gonfle (dsl).

J'ai pensé à faire du droit privé général mais le droit des contrats a été une horreur en L2. J'ai surtout apprécié le droit des responsabilités. J'aime la pratique, les cas pratiques les matières concrètes (ce que je met dedans serait droit de la famille, responsabilité, société, bizarrement je mettrais aussi liberté publique) qui ne sont pas uniquement destinés à nous faire disserter.

Savez vous s'il existe des masters qui mêlent droit privé et droit public? Je suis ouverte à toute proposition. Je pense que je peux encore découvrir une matière qui va devenir un coup de coeur mais il faut que je fasse vite.

Merci d'avance d'avoir lu.

Par **Dan**, le **28/12/2013** à **13:02**

Les masters type carrières judiciaires allient en général le droit privé et le droit public. Ils prennent différents noms mais le concept est le même, normalement tu en as à peu près dans toutes les facs. Après il faut te renseigner : aller sur les sites internet des universités, et en général tu peux y trouver les plaquettes des masters.

A Clermont-Ferrand tu as par exemple le master Droit de l'administration et de la justice, qui combine du civil, du pénal, du droit public, pas mal de droit européen et communautaire également.

L'objectif est de préparer aux concours et examens tels que l'ENM ou le barreau. Ce sont des masters volontairement généralistes.

Par **Poussepain**, le **29/12/2013** à **18:57**

Attention aussi : un master qui vise la préparation au concours risque d'être moins alléchant pour l'employeur. Il faudra peut être...passer des concours.

Aucune matière juridique n'est orienté disserte ou cas pratique, ce n'est que des manières de les présenter.

Il faudrait peut être choisir un master axé autour d'une thématique et non d'une matière : droit de la mer, droit du sport...

Il existe des master spé en droit de la famille, responsabilité, société et même liberté publiques (cette dernière matière est très transversale...)

Sinon le plus transversale reste le droit des affaires, privé ou publique, même si je sais que vous n'aimez pas. Le pénal est également mixte, comme le fiscal, le social aussi.

Renseignez vous bien sur les débouchés.